LUTTE CONTRE LES ATTEINTES AUX BIENS - TOUSSANT

Les fêtes de la TOUSSAINT peuvent favoriser les atteintes aux biens et aux personnes.

Modes opératoires :

- « profiter » des absences liées aux célébrations religieuses afin de cambrioler les domiciles

- « profiter » des moments de recueillement dans les cimetières afin de voler dans les véhicules

LES BONS RÉFLEXES AFIN DE PRÉVENIR LES CAMBRIOLAGES:

- FERMEZ À CLÉS VOTRE DOMICILE y compris pour une courte absence

- FERMEZ VOS STORES ET VOLETS

- PRÉVENEZ VOS VOISINS DE VOTRE ABSENCE

- SOYEZ DES « VOISINS VIGILANTS » si vous constatez la présence d'un véhicule suspect ou de personnes que vous ne connaissez pas, appelez la mairie ou la gendarmerie.

- LAISSEZ UNE LUMIÈRE ALLUMÉE le temps d'une absence de courte durée

LES BONS RÉFLEXES AFIN DE PRÉVENIR LES VOLS DANS LES VÉHICULES

- FERMEZ À CLÉS VOTRE VÉHICULE

- NE LAISSEZ PAS D'OBJETS VISIBLES DANS L'HABITACLE

- NE VOUS GAREZ PAS DANS DES ENDROITS ISOLÉS

QUE FAIRE SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN ?

Appelez immédiatement le 17

Déposez plainte immédiatement au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche.

Notez tous les détails (description de la personne, modèle et couleur du véhicule, plaque d'immatriculation, direction par laquelle il est parti, description de ses habits de la personne …)

Évitez de toucher / de ranger votre domicile ou votre véhicule avant le passage de la gendarmerie

Gendarmerie nationale